



ÉDITO

égalité

L'éducation à l'égalité

© Ingrid Darroman

Être une femme est perçu comme un facteur de frein dans l'évolution de carrière par les agents publics et les salarié-es du privé (baromètre 2012 de la perception des discriminations au travail – défenseur des droits et OIT).

Pendant longtemps, l'école a enseigné que le suffrage universel avait été adopté en 1848, presque cent ans avant que les femmes l'aient obtenu. Notre quotidien et celui de nos élèves est imprégné par les assignations de genre : chacune, chacun, aurait un rôle, des métiers, quasi déterminés suivant son sexe biologique. Ces stéréotypes sont très présents à toutes les étapes de notre vie de façon plus ou moins insidieuse, dans le milieu professionnel, dans notre vie privée, et également à l'école. Quand un programme de SVT est revu en 2011, c'est plus de 10 % des député-es qui s'indignent du bouleversement que constituerait l'enseignement de l'égalité réelle : le genre est construit, et ce n'est pas qu' une théorie comme on voudrait bien nous le faire entendre. Le procès de Valladolid des femmes a lieu à tous les moments de la vie quotidienne ; leurs compétences, leur relation au travail, leur rapport aux enfants, sont analysés à l'aune de leur sexe d'appartenance. L'école pour toutes et tous que nous revendiquons ne peut donc se passer d'enseigner l'égalité entre les sexes, de déconstruire ce qui, hors de nos murs, et parfois dedans, est véhiculé.

Merci à Auréliane, Flora, Matthias et Yannick pour cette photo de couverture !

Éduquer à l'égalité au quotidien, c'est permettre aux élèves de s'émanciper, de les armer dans la compréhension du monde, de ce qu'elles et ils sont et feront.

Nous devons participer à bouleverser un monde dans lequel 80 % des tâches ménagères sont encore effectuées par les femmes, dans lequel une femme meurt tous les trois jours victime de violence conjugale, dans lequel à même emploi, pour une même année, ce n'est qu'au 2 mars de l'année suivante qu'une femme atteindra le salaire annuel de son collègue homme.

Les caricatures des livres pour enfants, les catalogues de jouets, les médias, la publicité, l'invisibilité des femmes dans les programmes, l'absence de moyens donnés aux établissements pour travailler avec nos élèves sur la lutte contre les discriminations, sont des obstacles quotidiens à nos missions. Or l'éducation à l'égalité doit faire partie de notre chantier, car l'égalité des droits ne suffit pas.

Il y a plus de 150 ans, Louise Michel écrivait : *« Si l'égalité entre les sexes était reconnue, ce serait une fameuse brèche dans la bêtise humaine »*. À nous d'élargir, avec nos élèves, cette brèche...

Nous espérons que ce 8 pages pourra être un de vos outils. ▀

Frédérique Rolet, Ingrid Darroman

Dossier réalisé par Marie-Laure Blanchard, Marylène Cahouet, Sandrine Charrier, Ingrid Darroman, Marjorie Galy, Alfredo Giannuzzi, Maryvonne Guigonnnet, Olivier Lelarge, Florence Ligonnère, Félicité Montagnac, Véronique Ponvert, Daniel Rallet

QUI SOMMES-NOUS ? Le groupe Femmes du SNES travaille sur les questions de droits des femmes, d'égalité. Chaque année, il publie un 8 pages en mars sur un thème particulier. Il participe également au secteur femmes de la FSU. Il collabore en ce moment, avec l'Institut de Recherche de la FSU à un projet de recherche sur « Travail et Genre ». **SUR LE SITE DU SNES** ▀ www.snes.edu/-Eduquer-a-l-egalite-Filles-Garcons-.html ▀ www.snes.edu/-Sexisme-.html

Si vous souhaitez être régulièrement informé-es du travail du groupe, nous transmettre des informations sur vos actions, des demandes, n'hésitez pas à nous contacter : secteur.femmes@snes.edu

FILLES-GARÇONS : VERS L'ÉGALITÉ ?

L'école : son rôle, ses missions

« *Le stéréotype dominant consiste à penser que la différence des sexes induit des aptitudes et des intérêts différents, perçus comme étant l'expression de différences naturelles.* »

RAPPORT 2010 DE L'ÉDUCATION NATIONALE, « DISCRIMINATIONS À L'ÉCOLE »

« **M**adame, dites-moi, en fait vous ne pensez pas sérieusement ce que vous avez dit en cours. Vous savez bien que les femmes ne peuvent être égales aux hommes » (paroles d'un élève de Seconde d'un lycée lyonnais).

Les stéréotypes ont la dent dure ! L'école ne peut agir seule mais ses missions lui imposent de jouer un rôle important dans l'éducation à l'égalité filles-garçons.

En 1984 fut signée la première convention sur l'égalité filles-garçons suivie par deux autres en 1989 et 2000, et une réactualisation en 2006. Ses principaux axes préconisaient :

- d'améliorer l'orientation scolaire et professionnelle des filles et des garçons ;
- de promouvoir une éducation fondée sur le respect mutuel des deux sexes, notamment par un travail sur les rôles sociaux des deux sexes et la valorisation du rôle des femmes.

TEXTES OFFICIELS

► *Convention pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, dans le système éducatif.* Convention du 26 juin 2006

► *À l'école, au collège et au lycée : de la mixité à*

l'égalité ? B.O. hors-série n° 10 du 2 novembre 2000

► *Circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003 relative à l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées* ► Code de l'éducation, article

L. 121-1 relatif à la mission d'information des écoles, collèges et lycées sur les violences et une éducation à la sexualité ► Code de l'éducation, article L. 312-16 relatif aux séances d'éducation à la sexualité



PARLER « AUSSI » AUX GARÇONS...

Plusieurs leviers permettent de mener à bien ces actions ; celui de l'orientation, celui du contenu des enseignements mais aussi celui de la vie scolaire ou de l'aide à l'insertion. Pour parvenir à une culture de l'égalité, ces actions, pendant longtemps dédiées uniquement aux filles, sont devenues volontairement englobantes, dans la mesure où l'on comprend qu'agir pour l'égalité suppose que l'on parle également aux garçons. Il est intéressant de noter que depuis vingt ans l'égalité des sexes a progressé dans le système éducatif. Pour autant, bien des problèmes demeurent comme la question des violences ou la « sexualisation des filières » et l'insertion professionnelle... Parmi les jeunes en sous-emploi chronique à la fin de leurs études, les deux tiers sont des filles. ►

Contenu des programmes : et dans ma classe ?

Les contenus d'enseignement actuels, les pratiques pédagogiques, au collège comme au lycée, ainsi que les manuels scolaires, sont loin de répondre aux enjeux en matière d'égalité filles-garçons : contribuer à la lutte contre les stéréotypes et à la construction d'une culture commune émancipatrice pour une société de respect et d'égalité.

POIDS DES REPRÉSENTATIONS

Il y a d'abord un enjeu fort sur le caractère plus ou moins sexué des enseignements (voir notamment les travaux d'Annick Davisse et Cathy Patinet) et sur les entrées, les pratiques et les contenus proposés aux élèves qui ont un poids très fort dans leurs représentations et, par conséquent, dans leur orientation. Des études montrent que les enseignant-es intègrent des stéréotypes qui les influencent dans leur attitude vis-à-vis des élèves, qui à leur tour les intériorisent.

Ainsi, les filles se sentent par exemple moins compétentes que les garçons en mathématiques et s'orientent moins vers les filières scientifiques.

Rapport au corps, mixité, mue (voix), reproduction, de nombreuses questions permettent aux enseignant-es d'aborder la question de l'égalité filles-garçons notamment en SVT, mais également en EPS, éducation musicale, arts plastiques ou théâtre.

CONTENUS, MANUELS SCOLAIRES : DES CHOIX POLITIQUES

Dans les programmes, peu de questions thématiques ou problématiques liées directement à la question de l'égalité filles-garçons sont obligatoires. Par exemple, en histoire en classe de Quatrième, le choix est laissé de traiter des femmes dans la Révolution française, et les femmes sont étudiées en tant que « sujets de discrimination » parmi

d'autres en ECJS. En STG quand est abordée la question du contrat de travail il est question de la discrimination homme-femme dans l'emploi.

Si seuls les programmes sont réglementaires, la récente polémique sur les manuels scolaires en SVT, avec 80 députés UMP demandant de retirer certains manuels au motif qu'ils présentent « la théorie du genre », montre bien les tensions qui existent dans la société autour de ces questions. À ce sujet, le SNES estime que l'école doit débattre des questions de société, introduire des éléments scientifiques au débat, et que l'enseignement de la biologie et de la reproduction ne doit pas évacuer la question de l'orientation sexuelle et de la construction sociale du genre.

Le rapport de 2008 de la Halde sur les manuels scolaires est accablant : « *la domination masculine (intellectuelle, physique et sociale) reste très présente* ». ►

FILLES-GARÇONS : VERS L'ÉGALITÉ ?

En **SES** aussi et depuis longtemps !

La récente polémique provoquée par l'opposition à l'introduction de la question du genre dans les programmes de SVT a quelque peu étonné les professeurs de SES.

La construction sociale du genre est un thème couramment enseigné dans les classes de Première ES dans le cadre de la socialisation comme apprentissage de rôles sociaux. Dès les années 70, des enseignants-faisaient découper des albums de jouets aux élèves pour montrer que la socialisation était différenciée tant dans la famille qu'à l'école ou par les groupes de pairs. L'intérêt était de faire réfléchir les élèves sur la répartition des activités, sur les rites d'initiation, sur le partage entre les espaces privés et publics...

BOUSCULER LES REPRÉSENTATIONS

Aborder de manière sociologique la construction du genre impose de mettre

à jour les mécanismes sociaux complexes qui contribuent à entretenir et reproduire les inégalités imbriquées que l'on constate aussi bien à l'école qu'au travail ou encore à la maison. Les nouveaux programmes de SES permettent toujours d'aborder ce thème mais la réduction drastique de l'horaire rend plus difficile l'acquisition de cette thématique à laquelle les lycéens sont très sensibles. Le dévoilement des inégalités de genre et surtout des actes anodins du quotidien qui y contribuent ne laissent pas d'étonner les élèves et de bousculer leurs représentations spontanées. Montrer que la résistance des inégalités salariales entre les femmes et les hommes fait suite à une pourtant meilleure réussite scolaire des filles est un axe fécond pour former les élèves à la complexité des interactions entre sphère économique et sphère domestique ; c'est également l'occasion de montrer la puis-

sance auto-réalisatrice des valeurs et des stéréotypes sur les comportements, et, *in fine*, la réalité économique et sociale.

ÉMANCIPER POUR L'ÉGALITÉ

Les SES ont ainsi été pionnières dans la transmission d'une posture sociologique rationnelle à l'égard du genre permettant d'aller au-delà des clichés et d'aider les élèves à construire une image réflexive de leur propre identité sociale, certainement une des inégalités les plus naturalisées aujourd'hui. Mais les SES ne prétendent pas se limiter aux seules questions de genre. L'accent mis sur la socialisation différenciée selon le milieu social montre bien qu'il ne faut pas laisser de côté les autres déterminants sociaux qui peuvent avoir autant, sinon plus, de poids dans la trajectoire scolaire et professionnelle d'un individu et dans la construction des inégalités. ▀

La **question féminine** en français au lycée

« **T**out ce qui a été écrit par les hommes sur les femmes doit être suspect, car ils sont juge et partie⁽¹⁾. »

Le cours de français peut faire réfléchir à la place et au rôle des femmes dans la littérature, et aux relations entre les hommes et les femmes, à la domination masculine ou aux « assignations de genre ». Les nouveaux programmes des lycées sont-ils l'occasion de cette réflexion ? Quelle possibilité donnent-ils de se confronter à ces questions ? Quelle place les manuels leur accordent-ils ?

Les programmes de français sont constitués d'objets d'étude qui associent genres littéraires et questionnements fondamentaux. On se heurte à une difficulté avec la faible présence des femmes dans la production littéraire française mais on ne va pas inventer des auteures là où il n'y en a pas. Ne faudrait-il pas assortir les programmes d'une réflexion sur les conditions de production de la littérature qui expliquent l'absence des femmes ? Dans les chapitres sur l'argumentation, en Seconde et en Première, on ne trouve parfois aucune auteure ! Il est gênant de ne pas proposer, en 2011, au moins un texte d'une philosophe ou d'une chercheuse⁽²⁾ ! Car il faut donner des modèles aux élèves, si on veut les convaincre qu'ils et elles sont capables de penser et d'argumenter.



Ces programmes devraient aussi offrir une réflexion sur la représentation des femmes : doit-on les cantonner au rôle de muse ? Sont-elles condamnées à n'être que femmes fatales, épouses et mères ? Certains manuels interrogent ces modèles. On peut regretter cependant que cette démarche soit laissée à la convenance des enseignants.

Si le cours de français n'a d'autre choix que de transmettre une culture littéraire produite presque exclusivement par les hommes pendant des siècles, il doit aussi promouvoir les valeurs d'égalité de notre société, faire réfléchir aux constructions sociales et culturelles du masculin et du féminin. C'est une tâche passionnante ! ▀

(1) Phrase de Poulain de la Barre, citée sans référence en exergue au volume 1 du

Deuxième Sexe par Simone de Beauvoir. Il est un des premiers auteurs féministes français avec *De l'égalité des deux sexes*, paru en 1673.

(2) On peut penser à S. Veil défendant le droit à l'avortement devant l'Assemblée nationale (*Elles sont 300 000 chaque année*, discours de S. Veil pour le droit à l'avortement, 26 novembre 1974, Points, 2009) et qui est aussi pertinente que R. Badinter argumentant contre la peine de mort, à l'anthropologue F. Héritier, à la linguiste M. Yaguello, à la neurobiologiste C. Vidal, à des textes de M. Curie.

LE LANGAGE DE L'ÉCOLE, LE LANGAGE À L'ÉCOLE

Favoriser l'égalité en **revisitant notre langage**

Les premières recherches sur la langue en tant que vecteur d'une certaine forme de sexisme apparaissent dans les années 70 aux États-Unis et au Canada puis dans différents pays européens. Ces approches mettent en évidence le fait que les langues véhiculent des stéréotypes, voire les construisent, fixant des représentations symboliques et des préjugés.

En morphosyntaxe, l'accord de genre s'effectue en français au profit du masculin lui accordant *de facto* un pseudo-statut neutre. Cette forme d'occultation des femmes par la langue ne doit pas être négligée : elle nourrit et conforte la marginalisation sociale des femmes et elle nous oblige à nous pencher sur notre langage qui est un outil parmi d'autres pour favoriser l'égalité femmes/hommes.

Prôner l'égalité c'est donc aussi travailler à la visibilité des femmes dans la langue et dans le discours

Les enseignant-es, CO-Psy, CPE... que nous sommes sont en discussion constante avec les élèves. Le discours que nous portons est perçu par le locuteur tant dans sa dimension signifiante (on énonce un message) que dans son aspect formel (comment on le dit). Prôner l'égalité c'est donc aussi travailler à la visibilité des femmes dans la langue et dans le discours.

La maîtrise d'une langue et ce qu'en font les locuteurs mettent souvent en avant les origines sociales des individus, cela montre aussi le rapport à l'égalité femmes/hommes. L'enseignant-e est vu-e par les élèves comme celle/celui qui prescrit le « bien parler » : soyons vigilant-es aux idées reçues que nous véhiculons à travers le langage.

LES MOTS POUR S'IDENTIFIER

L'action sur la langue apparaît comme une exigence : elle permet de rendre visibles les deux sexes et elle constitue un projet éducatif pouvant conduire à une évolution et à une diminution des préjugés. Il nous faut utiliser le masculin et le féminin de façon équilibrée.

Le Québec, pionnier en la matière, a élaboré un guide dès 1978 de féminisation des professions. En France la commission présidée par Benoîte Groult et mise en place par Yvette Roudy en 1986 a donné lieu à une circulaire qui a été très controversée par certaine-es. Le *B.O.* de l'Éducation nationale n° 10, du 9 mars 2000, est consacré aux appellations professionnelles, plus particulièrement à la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres. Le ministre y appelle tous ses collaborateurs à être un exemple en matière de féminisation des noms de métiers, fonctions, grades et titres, notamment en raison de sa mission d'éducation. Tout cela n'est pas anodin, lorsqu'on est amené par exemple à présenter des métiers lors de séance d'orientation, parler du métier d'assistante sociale ou de celui de médecin en oubliant le genre qu'il véhiculerait serait une erreur.

Il est aujourd'hui prouvé par des expériences sur le terrain qu'au collège, un garçon ne se projette pas dans le métier « d'assistante sociale » parce que pour lui il renvoie à un univers féminin, de même une fille ne se voit pas « médecin ».

Il est tout à fait possible de transgresser ces règles discriminatoires en utilisant des déterminants féminins (un ou une ministre) pour les termes épïcènes (c'est-à-dire des noms, des adjectifs, des pronoms pouvant être employés indifféremment au masculin ou au féminin), en ayant recours à la dérivation (recteur/rectrice) ou à la composition (femme-médecin).

Ces petits changements dans notre discours peuvent avoir de grandes conséquences, la première étant de faire comprendre aux filles qu'elles existent bien !

**UTILISER TOUT NOTRE CHAMP LEXICAL**

La féminisation de l'ensemble de nos discours est par contre plus délicate. Par manque d'habitude, elle apparaît comme lourde et pesante. Pourtant tout est une question de volonté et de familiarisation. On peut avoir des formulations doubles (« chaque étudiant-e », « les femmes et les hommes »), utiliser des épïcènes. Ainsi on peut choisir de dire « l'enfant », « l'élève » plutôt que « la fille » ou le « garçon »...

En 1791, Olympe de Gouges avec la « *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* » ouvrait déjà le débat autour de l'utilisation supposée neutre du terme « homme ». Aujourd'hui encore il n'est pas simple pour les femmes, et *a fortiori* pour nos élèves qui sont en cours de construction identitaire, de se reconnaître dans des discours où le « il » ou « l'homme » sont les sujets systématiques des phrases de leurs enseignant-es. Tout cela est devenu un automatisme pour les locuteurs que nous sommes : pourquoi ne pas changer pour un autre automatisme linguistique et donner enfin une visibilité aux femmes ? ▶

Sources ▶ Michard Claire, *Le Sexe en linguistique*, L'Harmattan, 2002
 ▶ Yaguello Marina, *Les Mots et les femmes*, Payot, 1992
 ▶ Moreau Thérèse, *Pour une éducation épïcène, réalités sociales*, 1994

LE LANGAGE DE L'ÉCOLE, LE LANGAGE À L'ÉCOLE

Des manuels **qui ne sont pas « neutres »**

Entre 2007 et 2008, l'université Paul-Verlaine de Metz a réalisé pour la Halde une enquête sur les stéréotypes et les discriminations dans les manuels scolaires de différentes disciplines. La recherche avait notamment pour objectif l'évaluation du traitement de la discrimination et le repérage des stéréotypes sexistes.

« **L**e fait de nier la réalité sociale et historique dans sa complexité et sa diversité aboutit à une représentation caricaturale et unilatérale des images et des rôles masculins et féminins. [...] Il y a également sexisme lorsque les manuels scolaires se bornent à exposer une situation existante sans la critiquer ou sans présenter d'alternative. On peut considérer que cela équivaut à accepter (dans les faits) implicitement les inégalités et les discriminations qui existent » (Françoise et Claude Lelièvre, 2001).

DES CHOIX ÉDITORIAUX QUI PÈSENT

En France, la conception des manuels est déléguée aux éditeurs qui ont pour seule prescription le programme scolaire, préalablement établi par le ministère de l'Éducation nationale. Le traitement de la diversité apparaît comme secondaire et lié notamment à la sensibilité des responsables d'édition. La question de la représentativité des femmes et des minorités visibles est éventuellement traitée, tandis que la prise en compte des autres différences se limite aux prescriptions des programmes et parfois à l'évitement pour l'homosexualité. L'idéologie et les valeurs véhiculées dans les manuels sont généralement consensuelles et reflètent la pensée dominante d'une époque. Ils ont de ce fait un pouvoir d'influence sur les élèves.

STÉRÉOTYPES ET DISCRIMINATIONS DE GENRE

L'observation des stéréotypes et discriminations de genre dans les manuels du secondaire importe pour trois raisons majeures : le manuel occupe une place fondamentale dans la construction des représentations des individus, l'évolution de la place des femmes dans la société appelle une transformation de l'image des femmes, les discriminations sont difficiles à repérer, tant les stéréotypes sont intériorisés par toutes et tous.

Les rapports entretenus entre hommes et femmes visibles dans les manuels ne font parfois que reproduire des situations encore existantes. Certaines activités et attitudes sont associées « naturellement » aux femmes ou aux hommes. Si les femmes sont plus présentes dans les manuels scolaires qu'avant, leur représentation contribue à reproduire des stéréotypes qui peuvent être rassemblés en quatre grandes catégories : les femmes « de ménage », les femmes actives aux « petits métiers dévalorisés », les femmes « fragiles » ou « soumises », les femmes « gentilles idiotes » ou « objets du désir masculin ». Il a été observé qu'aucun contre-stéréotype de type « papa coud et maman lit » n'existe à ce jour dans les manuels.

Par cet exemple, nous ne voulons pas suggérer que l'inversion des rôles serait la solution idéale mais simplement qu'il est

Aucun contre-stéréotype de type « papa coud et maman lit » n'existe à ce jour

nécessaire de présenter la diversité des modes de vie. Enfin, jamais les hommes et les femmes ne sont présentés de manière totalement indifférenciée ou seul-es.

RECOMMANDATIONS POUR DES MANUELS ANTI-SEXISTES...

La première recommandation serait d'employer simultanément de façon systématique les deux genres. La seconde de faire apparaître les femmes dans « tous les chapitres », « tous les domaines » et dans « tous les contextes », comme les hommes, pour donner une visibilité des femmes dans une diversité de sphères sociales et pas uniquement dans la sphère domestique, pour offrir aux élèves, filles et garçons, les mêmes possibilités d'identification : aborder la question de la complexité de la relation de travail (inégalités salariales, différences d'accès aux postes à responsabilité, sexualisation des activités profession-



© Ingrid Darroman

nelles), traiter la question de la condition des femmes dans le monde, des violences physiques ou psychologiques, du droit à disposer de son corps, des choix d'orientation scolaire et professionnelle... Il faut enfin dénoncer un certain nombre de contre-vérités, en matière de capacités physiques ou de capacités créatrices, intellectuelles. Dans les manuels de SVT, les organes reproducteurs de l'être humain ne doivent plus être présentés exclusivement sous l'angle de la reproduction car la dimension du plaisir peut légitimement avoir sa place.

LE RÔLE DES INSTITUTIONS

Pour que les manuels scolaires deviennent des outils de transformation sociale, nous ne pouvons pas avoir confiance uniquement dans les pratiques vertueuses des maisons d'édition. Il relève de la responsabilité des autorités compétentes et tout particulièrement de l'État de veiller à ce que plus aucun support pédagogique ne véhicule de stéréotypes. Un traitement égalitaire des individus ne pourra émerger qu'à la condition d'une volonté politique forte, accompagnée d'une volonté partagée par bien d'autres actrices et acteurs du système scolaire et social. ▀

DES OUTILS POUR L'ÉGALITÉ



Et si on changeait de manuels ?

Interview croisée des coordinatrices – Geneviève Dermenjian, Irène Jami, Annie Rouquier, Françoise Thébaud – du manuel *La place des femmes dans l'histoire, une histoire mixte* aux éditions Belin 2011.

« Le regard neutre masculin sur l'histoire est ancré en chacun de nous. Nous avons voulu donner quelques moyens pour changer de regard... »

Quelles sont les origines de votre manuel ?

I. J. : Enseignantes, nous sommes particulièrement concernées par la question de la transmission (transmission des résultats de la recherche à l'enseignement secondaire ; transmission de l'histoire des femmes et du genre aux élèves).

A. R. : Il nous est demandé de transmettre une histoire, riche et complexe, destinée à éclairer un présent de plus en plus mondialisé et problématique. Cependant, le récit impulsé par les textes officiels de l'institution et interprété par les manuels reste partiel et partial, parce que conjugué au masculin ou au neutre pluriel.

F. T. : Les débats de l'association Mnémosyne ont mis l'accent sur l'importance de la transmission et la nécessité de produire des outils utilisables dans l'enseignement secondaire et primaire.

Quels en sont les objectifs ?

I. J. : Légitimer l'histoire des femmes et du genre en l'introduisant à l'école, au collège et au lycée. Combattre les stéréotypes de genre en montrant que « masculin » et « féminin » ne sont pas des données immuables mais des constructions qui varient dans le temps et dans l'espace. Montrer que la vie privée, l'intimité et même la « nature » ont une histoire. Faire comprendre aux élèves que l'histoire n'est pas une suite de dates, que la conquête de droits n'est pas une chronologie qui part du néant pour arriver (de nos jours) à la complétude, qu'« il n'y a pas de pente naturelle vers l'égalité ». Montrer qu'il ne s'agit pas d'« ajouts », mais d'un changement de regard : faire une histoire mixte, c'est non pas alourdir, mais changer le récit proposé aux élèves.

A. R. : Cet ouvrage vise à permettre aux professeurs (étudiants, parents...) de construire un (leur) récit qui sorte les femmes de l'ombre, qui mette fin aux « silences de l'histoire ».

G. D. : Nous voulions montrer qu'on pouvait faire de l'histoire des femmes et du genre dans le corps même d'un grand nombre de chapitres.

F. T. : Proposer un récit historique qui ne soit ni partiel ni partial, qui prenne en compte la dimension mixte de l'humanité, qui relise l'ensemble des questions au programme avec des lunettes à deux dimensions (lunettes de genre).

Pourquoi la question des modèles d'identification vous paraît-elle primordiale ?

A. R. : Des femmes ont besoin, pour bâtir un projet incluant une vie professionnelle et citoyenne, de rencontrer des

modèles qui contredisent les idées reçues et les stéréotypes. Le récit labellisé par l'Éducation nationale a une fonction légitimante qui justifie la projection dans l'avenir.

G. D. : Nous voulions montrer que l'histoire est faite d'un entrelacement d'actions féminines et masculines et non seulement masculines.

F. T. : En soulignant que la différence sexuée est plus une construction culturelle et sociale différente selon les époques qu'une donnée de nature, notre manuel invite à une attitude réflexive envers les stéréotypes et à la tolérance à propos des orientations sexuelles. En mettant en évidence la récurrence de controverses autour de l'égalité, le poids respectif d'acteurs et d'actrices favorables ou non au changement, le fait qu'aucun progrès n'est inéluctable et définitif, il peut contribuer à l'éducation de citoyens et citoyennes conscients et responsables.

Comment votre ouvrage est-il conçu ?

G. D. : Chaque chapitre comprend un édito qui fait le point de la question en ayant recours aux travaux les plus récents. Ce chapitre introductif est suivi de un à trois dossiers selon les cas qui indiquent aux professeurs comment utiliser en classe un certain nombre de données.

F. T. : Il s'adresse aux professeurs à qui il propose des chapitres de substitution (pouvant remplacer le chapitre sur la même question de n'importe quel manuel) ou des chapitres de complément apportant des informations précises sur les femmes.

Vous avez rencontré des collègues travaillant sur la question de la place des femmes dans l'histoire, pouvez-vous donner quelques exemples ?

I. J. : L'association des Femmes françaises diplômées de l'Université organise chaque année le concours des Olympes de la Parole qui invite les élèves à réfléchir et à produire un dossier et une mise en scène sur un thème en relation avec les inégalités/l'égalité à venir entre femmes et hommes.

A. R. : Depuis 2001, beaucoup de travaux ont été effectués par les professeurs-formateurs de l'académie d'Aix-Marseille et diffusés sur le bulletin électronique de *La Durance*, que l'on trouve sur le site académique.

G. D. : Dans le cadre du Groupement pour la recherche sur les mouvements familiaux populaires (GRMF). Je ne voudrais pas terminer ce petit tour d'horizon sans citer les personnels des éditions qui nous publient et sans lesquels nous ne pouvons rien. Que tous en soient ici remerciés. ▀

DANS NOS ÉTABLISSEMENTS

Boîte à outils (usage mixte !)

La question qui se pose à nous, enseignant-es, CPE, AED, CO-Psy, quand il est question d'éducation à l'égalité, est souvent « *comment, avec quoi et avec qui faire ?* ». Au-delà du contenu des enseignements, l'apprentissage de l'égalité peut trouver sa place dans des actions d'animation temporaires ou sur le long terme, avec, ou non, l'accompagnement d'intervenants extérieurs.

L'enjeu de ces actions est surtout d'attirer l'attention de nos élèves sur ces questions et de créer des débats, grâce à des espaces de parole collectifs. La répétition de ce type d'actions, même à une petite échelle, peut permettre d'irriguer peu à peu les élèves et les personnels de l'établissement de la nécessité de débattre de ces questions.

DES DATES CLÉS

Le 25 novembre, journée de lutte contre les violences faites aux femmes, peut être saisi pour faire venir une exposition et/ou des intervenants extérieurs dans l'établissement, ou tout simplement lancer une campagne d'affichage et d'information envers les élèves. Les séances d'éducation à la sexualité sont également un moyen d'aborder la question de

la construction sociale du genre avec les élèves.

Le 8 mars est à l'évidence la date clé pour commencer un travail, comme la Semaine d'Éducation contre le Racisme de fin mars.

Les thèmes abordés peuvent être très variés : l'évolution des droits des femmes bien sûr mais également la place des femmes dans l'art (c'est l'occasion d'aller voir les bandes dessinées du CDI), dans le monde politique, dans les médias, dans les livres pour enfants, dans la publicité... Pourquoi ne pas créer un mur d'expression sur l'égalité et sur les discriminations en se servant de la méthode du brainstorming ? Ce qui compte est que la dynamique de l'échange sur cette question soit lancée.

DYNAMIQUE EN MARCHÉ

Dans chaque établissement et inspection académique doivent être nommés des référent-es égalités qui peuvent être des appuis et les relais des actions. De façon inégale sur le territoire cependant, les sites des académies relaient les actions impulsées par les établissements (voir sitographie en dernière page).

Les partenaires peuvent être nombreux :



Centre d'information sur les droits des femmes, Planning Familial, Amnesty International, Associations de lutte contre les violences, Associations de lutte contre l'homophobie, qui abordent toujours dans leurs interventions la question du genre. ▀

Éducation à la sexualité : pari tenu !

Depuis 1997, le collège Clos-de-Pouilly de Dijon inscrit dans son projet d'établissement une action éducation à la sexualité pour les élèves de Quatrième et de Troisième.

Ces séances sont animées par une dizaine de professeurs formés de diverses disciplines et l'infirmière. Cependant, l'année passée, les stages de formation ont été supprimés et il a fallu former à l'interne les nouveaux venus pour les intégrer dans le groupe.

PARTIR DES CONNAISSANCES...

En Quatrième, une seule séance a lieu en mai lorsque tous les élèves ont eu le cours de SVT sur la reproduction humaine et la contraception. Les classes sont « *démixées* » avec deux intervenants par groupe. La séance commence par un brainstorming où les élèves notent sur une feuille tous les mots qui leur viennent en tête quand ils entendent ou voient le mot *sexualité*. Un intervenant ramasse les papiers et lit tous les mots puis l'autre écrit ces mots au

tableau en trois colonnes. Les élèves doivent ensuite trouver les titres des colonnes, les trois champs en matière de sexualité : *biologique/affectif/législatif*. En règle générale, le champ biologique est très fourni notamment dans les groupes garçons. Le but est d'insister sur l'aspect législatif, le rappel des lois, des interdits en matière de sexualité.

... ET CHASSER LES REPRÉSENTATIONS

En Troisième, les élèves ont deux séances. La première se déroule en décembre et les classes sont toujours « *démixées* » avec deux intervenants par groupe. Elle porte davantage sur le biologique et le législatif. Les élèves ont devant eux des affirmations dans le domaine de la sexualité et doivent dire si elles sont justes ou fausses. Cette séance est de type informatif et a pour

but de corriger les idées fausses. La deuxième se déroule en février/mars et les filles et les garçons sont cette fois mélangés. Elle a pour but de faire participer et de faire discuter les élèves entre eux sur la notion de respect, respect pour l'autre sexe, respect des différentes orientations sexuelles, etc. Cette séance est celle qui a le plus évolué depuis la création de ce projet. Les intervenants utilisent des outils plus actuels : clips musicaux, affiches publicitaires, etc.

Ces séances fonctionnent bien et donnent généralement satisfaction aux élèves qui se sentent à l'aise et participent. Les intervenants sont aussi globalement satisfaits et persuadés que ces séances sont fondamentales pour parler des différences entre filles et garçons et de la notion de respect. ▀

DANS NOS ÉTABLISSEMENTS

CPE, rôle pivot entre filles et garçons

Travailler sur cette question d'égalité, pour un-e CPE, c'est s'insérer dans le volet « citoyenneté » du CESC, en développant des actions de formations cohérentes tout au long de la scolarité des élèves, et cela dans le cadre du troisième volet de nos missions « relations et contacts directs avec les élèves sur le plan collectif ».

La première action qui peut être envisagée, c'est de travailler sur les stéréotypes, les élèves arrivant au collège avec les représentations, notamment de genres, qui sont entendues à la maison. Un certain nombre d'attitudes, de moqueries, et de conflits naissent souvent des images fausses qu'ont les élèves les uns des autres, et du rappel à l'ordre social genré que constituent les injures.

RETOUR SUR UNE EXPÉRIENCE DE CPE EN COLLÈGE

Dans des séances de deux heures par classe, deux axes de travail ont été privilégiés, l'un tentant de déconstruire l'attri-

bution « naturelle » de qualité à un genre, l'autre lié aux rôles possibles pour les filles et les garçons à la maison. Les élèves ont travaillé en petits groupes, il leur a été demandé d'attribuer dix qualités, et dix « rôles » aux filles et/ou aux garçons. Cela a permis d'amorcer la discussion entre eux. Chaque groupe devait ainsi présenter le résultat de son travail aux autres, les obligeant à construire une argumentation, et à se confronter aux autres groupes. Le résultat est assez significatif, les élèves découvrent que le mode de fonctionnement dans leur famille n'est pas forcément universel, que les familles ont toutes des compositions différentes (mariées, recomposées, monoparentales, hétéro ou homo...), et que ce qui pour eux relève d'un domaine masculin (faire les courses...) ne l'est pas forcément dans une autre famille.

Tout cela permet de contextualiser très fortement ce qui est attribué à un genre, et il est intéressant de leur faire faire le lien avec les injures qu'ils-elles peuvent



proférer, l'injure étant toujours une injonction de retour à la norme, et d'interroger avec eux les notions d'égalité, de différence et de respect d'autrui.

Travailler avec les élèves en tant que CPE sur ces questions permet souvent de reprendre beaucoup plus facilement les conflits entre pairs lorsqu'ils éclatent, permet également de développer une connaissance plus approfondie des élèves, et se situe complètement dans le rôle éducatif que nous devons remplir vis-à-vis des élèves. ▀



Bibliographie et sitographie non exhaustives...

Plus d'informations sur le site du SNES :

► rubrique « Éduquer à l'égalité Filles/Garçons » : www.snes.edu/Eduquer-a-l-egalite-Filles-Garcons-.html

► rubrique « Pour les Droits des Femmes » : www.snes.edu/Sexisme-.html

OUVRAGES

- *Les Mots et les Femmes. Essai d'approche socio-linguistique de la condition féminine*, Marina Yaguello, 1978 (rééditions en 1982, 1987 et 1992 dans la « Petite Bibliothèque Payot »)
- *Le Sexe des mots*, Marina Yaguello, 1989, Belfond (édition de poche, 1995, Points Seuil)
- *La Domination masculine*, Pierre Bourdieu, 1998, Le Seuil (édition de poche, 2002)
- *Un Siècle d'antiféminisme*, sous la direction de Christine Bard, 1999, Arthème Fayard
- *Féminin, Masculin Mythes et idéologies*, sous la direction de Catherine Vidal, Belin, 2006
- *Cerveau, sexe et pouvoir*, Dorothée Benoît-Browaëys et Catherine Vidal, 2005, Belin
- *Le Deuxième Âge de l'Émancipation, La société, les femmes et l'emploi*, Dominique Meda et Hélène Périvier, 2006, Seuil, « La République des Idées »
- *La Fabrique de filles (comment se reproduisent les stéréotypes et les discriminations sexistes)*, Laure Mistral, collection « Femmes ! », 2010, Syros, en partenariat avec Amnesty International
- *La Fabrique des Filles*, Rebecca Rogers et Françoise Thébaud, Textuel
- *Femmes et savoir. La société, l'école et la division sexuelle des savoirs*, Nicole Mosconi, Paris, L'Harmattan 1994
- *Olympe de Gouges : « Non à la discrimination des femmes »*, Elsa Solal, Actes Sud junior 2009

BROCHURES ET REVUES

- *L'égalité des chances entre les filles et les garçons*. Brochure pour les collèges ou pour les lycées, Onisep Midi-Pyrénées, équipes éducatives académie de Toulouse
- *Le sexisme... vous connaissez ? Repères pour l'égalité des chances entre filles et garçons, femmes et hommes*, CDDP Oise
- *Vive les femmes ! L'histoire de leurs droits depuis 100 ans*, *Astrapi* n° 631, Bayard Presse, janvier 2006
- *Homme-Femme, la science face aux idées reçues*, revue *Sciences et Avenir*, février 2012

SITES INTERNET ET OUTILS

- www.education.gouv.fr/cid4006/egalite-des-filles-et-des-garcons.html
- www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Picardie/Espace-pedagogique/Egalite-des-filles-et-des-garcons/Outils-pedagogiques
- www.genrimages.org (travaux d'ateliers scolaires)
- www.adequations.org/spip.php?article1250 (outils pour une éducation non sexiste)
- www.infofemmes.com (site du Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles)
- www.teledebout.org (téléweb féministe à vocation pédagogique)
- www.planning-familial.org
- www.lucide-contre-toutes-les-discriminations.org
- www.talentshauts.fr (maison d'édition de livres anti sexistes et bilingues)
- <http://vivresonmetier.nadoz.org>